



CARTE SCOLAIRE 2018

*Pour le SNUDI FO 13, la carte scolaire présentée par l'IA-DASEN à l'issue du groupe de travail du CTSD est inacceptable en l'état !
FORCE OUVRIERE se prononce contre le dispositif Blanquer
« 100% de réussite »*

***Non à l'inégalité de traitement entre écoles et au sein des écoles !
Abandon des projets de fermeture et de fusion !
Création des classes et de tous les postes nécessaires !***



Retrait du projet de carte scolaire DASEN-Ministre !

GREVE LE JEUDI 15 FEVRIER 2018

Rassemblement devant l'IA au moment du CTSD (14h) pour la satisfaction des revendications des écoles !

Alors que les effectifs ne cessent d'augmenter dans notre département (+ **852 élèves** attendus à la rentrée 2018) ce qui correspondrait logiquement à l'ouverture de 35 classes, l'Inspecteur d'Académie des Bouches du Rhône annonce **44 fermetures pour 51 ouvertures** ([voir le tableau en PJ](#)). Notons également que 14 écoles disposent des effectifs pour une ouverture de classe mais celle-ci est refusée, **faute de local**.

De l'autre côté, le DASEN doit répondre à la commande ministérielle de **dédoublage des CP et CE1 en éducation prioritaire**.

Cela correspond à **392 classes supplémentaires**, réparties comme suit :

- 146 CP en REP+
- 102 CP en REP
- 144 CE1 en REP+

Or la dotation pour notre département reste **largement insuffisante** pour permettre le dédoublement de tous les postes nécessaires : **205 postes** sur les 261 obtenus au niveau de l'Académie.

Pourtant l'IA-DASEN estime qu'il dispose de tous les moyens pour mettre en œuvre le dispositif de dédoublement, tout en faisant face à la hausse démographique...

Quelle est donc sa méthode ?

« Déshabiller Pierre pour habiller Paul ! »...

La méthode bien pratique au secours de notre administration pour répondre à la commande ministérielle de dédoublement des CP et CE1 en éducation prioritaire !

1^{er} levier : Supprimer les 88 postes PARE (Plus de Maître que de Classe)

Les collègues sur ses missions devront reprendre leur poste dans leur école de rattachement et seront incités à fonctionner en co-intervention dans les classes de CP et CE1, là où les dédoublements ne seront techniquement pas possibles, faute de locaux.

2^{ème} levier : Augmenter la moyenne par classe du CE2 au CM2 en Education prioritaire

Si les effectifs de classes sont préservés en CP et CE1 (entre 12 et 14 de moyenne), la moyenne des classes de CE2, CM1 et CM2 va mécaniquement augmenter dans de nombreuses écoles en Education prioritaire, bien au-delà même des seuils en vigueur qui permettent l'ouverture d'une classe (rappel : 25 en maternelle et 22.5 en élémentaire)

Notons que l'administration invoque systématiquement l'absence de local pour permettre cette ouverture, alors qu'elle ne dispose pas, de fait, des postes supplémentaires...

3^{ème} levier : Accentuer la moyenne par classe hors éducation prioritaire

Les écoles hors éducation prioritaire sont également les victimes de cette carte scolaire : aucune école ne sera épargnée ! Partout les effectifs resteront en constante hausse !

Les 44 fermetures envisagées et les non ouvertures réalisées vont dégrader les conditions de travail des enseignants et les conditions d'accueil et d'enseignement des élèves.

4^{ème} levier : Rogner sur la brigade de remplacement et redéployer les missions

Alors que l'objectif affiché ces dernières années d'abonder la brigade de remplacement était clairement affichée, nous constatons que l'amélioration des moyens de remplacement n'est même plus d'actualité ! Pire, l'IA prévoit même de fermer des dizaines de postes de remplacement.

D'autre part, l'administration envisage un **redéploiement des missions des brigades circo, départementales et REP+ dans une seule brigade départementale** ! Ainsi, un brigade REP+ serait amené à assurer des remplacements ponctuels en classes ordinaires. Les collègues qui disposaient d'indemnités spécifiques en REP+ perdraient ainsi cet avantage lorsqu'ils ne remplaceront plus en REP/REP+. Les collègues concernés apprécieront !

5^{ème} levier : La fusion d'écoles maternelles et élémentaires en Primaires

Les organisations syndicales ont pris connaissance, ce jour, de multiples projets de fusions d'écoles en cours, souvent impulsés par les IEN de circonscription, visant à constituer des structures scolaires de grande taille avec un seul directeur totalement déchargé à sa tête. Pour FO, il s'agit avant tout d'une économie de postes de directeurs et de remplaçants. De même, ce dispositif tend à faire disparaître la spécificité de la maternelle, englobée dans cette entité.

Une autre conséquence du dédoublement : la co-intervention généralisée !

Dans les écoles, où le nombre de locaux est souvent insuffisant pour dédoubler les CP, deux classes de CP à 12 cohabitent dans la même salle, ce qui est d'ailleurs souvent le prétexte à ne plus remplacer un des maîtres absents (l'autre enseignant devant prendre en charge systématiquement l'ensemble des élèves), et qui met en cause la liberté pédagogique individuelle de l'enseignant.

A Marseille, plus de 23 classes fonctionnent ainsi cette année en « co-intervention ». Celle-ci est parfois imposée aux collègues.

Si les locaux sont insuffisants cette année pour dédoubler les CP en REP+, comment pourraient-ils permettre de dédoubler les CE1 dans les mêmes établissements, sans imposer la co-intervention et remettre en cause les conditions de travail et la liberté pédagogique ?

Avec le problème récurrent de locaux sur la ville de Marseille, les enseignants se verront, soit imposer la co-intervention forcée, remise en cause du principe « un enseignant, une classe, une salle de classe », soit subiront des conditions de travail indignes, avec des « bricolages » de type classe en préfabriqués, cloisons amovibles pour séparer une salle en deux, réquisition des salles communes (BCD, informatique, gym, arts plastiques...)

Ces mesures dangereuses d'un point de vue statutaire et de conditions de travail ne répondent en rien aux revendications des enseignants !

Cette augmentation des effectifs dans les classes autres que les CP et CE1 dédoublés, ajoutés aux problèmes d'inclusion systématique et forcée et à la remise en cause des postes spécialisés (RASED, classes et structures spécialisées...) conduit à une profonde désorganisation des écoles.

En l'état, la carte scolaire présentée par le DASEN est inacceptable !

Ce que veulent les enseignants, ce sont des classes à effectifs réduits partout ! Ce sont des RASED reconstitués ! Ce sont des postes de remplaçants !

Le SNUDI FO revendique :

- Non au dispositif Blanquer « 100% de réussite » : les postes créés doivent servir à satisfaire les besoins des écoles ;
- Ouverture des classes nécessaires, non aux fusions d'école ;
- Maintien de toutes les classes ;
- Création des postes nécessaires de remplaçants, de RASED, en nombre suffisant ;
- Ouverture et réouverture des postes et structures spécialisées ;
- Allègement des effectifs dans toutes les classes ;
- Recrutement d'enseignants sur la liste complémentaire ;
- Ouverture de postes au concours à hauteur des besoins réels du terrain.

Mettons tout en œuvre contre les conséquences de cette carte scolaire !

Partout, dans chaque école, établissons les revendications précises ! Organisons des réunions de parents pour informer les parents des conséquences concrètes pour leurs enfants de cette carte scolaire : « *Aidez-nous à sauver l'école de vos enfants !* »

Communiquez votre dossier d'école au SNUDI-FO !

Le CTSD carte scolaire se réunira le jeudi 15 février à 14h00 à l'Inspection académique pour statuer sur le projet de carte scolaire du DASEN. La fédération FO de l'enseignement a déposé un préavis de grève.

GREVE LE JEUDI 15 FEVRIER 2018

**Rassemblement devant l'IA au moment du CTSD (14h)
pour la satisfaction des revendications des écoles !**

Retrouvez toutes les infos mise à jour de la « carte scolaire 2018 », sur notre site → [>ICK<](#)

Vos délégués FO « carte scolaire »

Vannina PELONE : 07.81.69.89.38

contact@snudifo13.org

Corinne MEDJADJ : 06.07.58.45.68



Rejoignez le syndicat libre et indépendant FORCE OUVRIERE !

En 2018 : je me syndique au SNUDI-FO 13 !